



## **PROCÈS-VERBAL OFFICIEL DU COMITÉ DE L'ÉCOLE DE BOSTON Groupe de travail sur les examens d'admission à l'école**

**lundi 14 juin 2021**

Groupe de travail sur les examens d'admission à l'école du comité scolaire de Boston a tenu une réunion à distance le lundi 14 juin 2021 à 17 heures. sur Zoom. Pour plus d'informations sur l'un des éléments énumérés ci-dessous, visitez <https://www.bostonpublicschools.org/esataskforce>, email [feedback@bostonpublicschools.org](mailto:feedback@bostonpublicschools.org) ou appelez le bureau du comité scolaire de Boston au (617) 635- 9014.

### **PRÉSENCE**

Membres du de travail sur les examens d'admission à l'école organisant des examens présents : Coprésident Michael Contompasis; Coprésident Tanisha Sullivan; Samuel Acevedo; Acacia Aguirre; Simon Chernow; Matt Crégor ; Katherine Grassa; Zena Lum; Zoé Nagasawa ; Rachel Skerritt; Rosann Tung : et Tamara Waite.

Membres du de travail sur les examens d'admission à l'école absents : Dr. Freeman-Wisdom.

Personnel BPS présent : Monica Roberts, chef de l'avancement des étudiants, de la famille et de la communauté ; et Monica Hogan, directrice exécutive principale du Bureau des données et de la responsabilité.

### **DOCUMENTS PRÉSENTÉS**

#### [Ordre du jour](#)

#### **Ouverture de la réunion**

M. Contompasis ouvre la réunion. Il a annoncé que des services d'interprétation simultanée étaient disponibles en espagnol, créole haïtien, capverdien, vietnamien, cantonais, mandarin, arabe et langue des signes américaine (ASL) ; les interprètes se sont présentés et ont donné des instructions dans leur langue maternelle sur la façon d'accéder à l'interprétation simultanée en changeant de canal Zoom.

*lundi 14 juin 2021*

Mme Parvex a appelé l'appel nominal. Dr Freeman-Wisdom était absent. M. Chernow et Mme Skerritt sont arrivés après l'appel.

## Discussion

M. Contompasis a déclaré qu'il n'y avait pas de procès-verbal à approuver. Mme Roberts a déclaré qu'il n'y avait pas de données supplémentaires à présenter à la réunion.

M. Contompasis a remercié les membres du groupe de travail d'avoir atteint un consensus verbal lors de la réunion du 11 juin sur la détermination de la moyenne pondérée cumulative (MPC) comme critère pour le bassin de candidats.

Mme Sullivan suggère que les membres tentent de régler le mécanisme des invitations avant la présentation du comité scolaire le 16 juin. Elle a résumé les mécanismes qu'ils avaient sur la table jusqu'à présent. Le premier était l'attribution des sièges à 20 % dans toute la ville sur la base d'un classement simple, puis l'attribution des sièges à 80 % sur la base des niveaux ou des secteurs de recensement. La deuxième option était une attribution des sièges de 20 à 80 %, mais les 80 % étant attribués sur la base des secteurs de recensement. Elle a également déclaré qu'ils pourraient envisager l'utilisation d'un processus de loterie basé sur un groupe de candidats qualifiés.

M. Contompasis a suggéré de réfléchir au mécanisme par phases, comme ils l'ont fait pour la discussion de moyenne pondérée cumulative. M. Acevedo a déclaré que la discussion sur le mécanisme devrait d'abord se dérouler à l'automne 2022.

Le Dr Tung a déclaré qu'elle souhaitait également continuer à envoyer des écoles regroupées par indice d'opportunité (IO) dans la discussion, car cela touchait à la fois aux exigences de diversité géographique et de statut socioéconomique (SSE). Elle n'était pas d'accord avec l'attribution des sièges à l'échelle de la ville de 20 % dans n'importe quel mécanisme, car elle pensait que cela était exclusif. Elle a ajouté que les non-écoles publiques de Boston (BPS) devraient être mises dans leur propre regroupement.

Mme Skerritt a déclaré qu'elle ne pensait pas que les écoles à charte avec une population plus défavorisée devraient être dans la même catégorie que les écoles indépendantes. Elle propose de réserver un certain nombre de places aux élèves des écoles spécifiquement défavorisées. Elle a déclaré qu'un certain pourcentage serait réservé aux facteurs socio-économiques et que l'autre pourcentage pourrait continuer avec le modèle de niveaux pour ces sièges et les attribuer via un classement par niveaux en utilisant toujours les secteurs de recensement, ou en l'utilisant en combinaison avec certains des autres modèles proposés .

Mme Sullivan a demandé aux membres ce qu'ils pensaient de l'attribution des sièges pour les années d'admission 22-23 et a répété les quatre recommandations différentes.

Option 1: En utilisant le classement direct de 20% à l'échelle de la ville, 80% de classement dans les niveaux ou les secteurs de recensement, avec un secteur de recensement pour le Département

***lundi 14 juin 2021***

de l'enfance et des familles (DCF), les étudiants souffrant de fragilité du logement et ceux de l'Autorité du logement de Boston (BHA).

Option 2: Loterie qualifiée.

Option 3: Attribution des places en fonction du classement des élèves dans leurs écoles. Ces écoles seraient regroupées selon leur indice socioéconomique.

Option 4: Attribution des sièges qui comprendrait l'attribution des niveaux par rang direct et une mise de côté économique des sièges.

Mme Sullivan a déclaré que l'un des problèmes avec une loterie directe à l'échelle de la ville est qu'elle ne traiterait pas le facteur de diversité géographique, elle a donc pensé qu'elle devrait être dans un groupe comme les niveaux ou le secteur de recensement.

M. Chernow voulait savoir à quoi ressemblerait la loterie. Mme Grassa a expliqué qu'elle pensait à l'origine que s'ils utilisaient 20 % de rangs consécutifs, les 80 % restants seraient une loterie.

Dr Tung a déclaré que sa proposition était qu'une fois qu'un étudiant était éligible, il obtiendrait «une balle au panier» et que pour chaque catégorie de défi supplémentaire, l'étudiant obtiendrait une balle supplémentaire à la loterie. Les 100 % des sièges seraient attribués, mais ils seraient proportionnels au regroupement, qu'il s'agisse d'une école d'envoi, d'un secteur de recensement ou de niveaux.

M. Acevedo a exprimé son inquiétude à l'égard d'une loterie car elle semblait très arbitraire et il a estimé qu'il n'était pas juste pour la communauté de faire quelque chose au nom de l'équité lorsque le mécanisme était une loterie, et il pensait qu'il y avait d'autres moyens d'atteindre les et la diversité économique. Mme Aguirre était d'accord avec M. Acevedo et a dit que s'ils ajoutaient des balles supplémentaires au panier pour les qualifications, alors ce n'était plus une loterie. Elle a pensé que s'ils allaient ajouter des qualificatifs, ils pourraient aussi bien opter pour d'autres modèles comme statut socioéconomique, niveaux, etc., car les autres modèles feraient un meilleur travail pour atteindre leur objectif. M. Chernow a répondu qu'il ne serait pas arbitraire si tous les élèves du groupe avaient démontré qu'ils étaient performants au niveau scolaire.

Mme Lum a également exprimé des hésitations autour de la loterie, notamment en tant que parent car il y avait un sentiment de manque de transparence et c'était difficile à comprendre, même si c'est probablement un processus très simple. Elle a souligné l'importance d'être réfléchi et transparent sur leurs considérations.

Mme Skerritt a convenu que du point de vue des parents, un système de loterie semblerait aléatoire et a déclaré qu'elle ne pouvait voir le potentiel de la loterie que dans l'ordre dans lequel les élèves invités pourraient choisir leurs écoles. M. Contompasis a dit qu'il s'opposait également à la proposition de loterie à 100 %.

Mme Lum a parlé de la possibilité d'ouvrir les sièges non réclamés et d'attribuer ces sièges à une loterie.

*lundi 14 juin 2021*

Dr Tung était d'accord avec le besoin de transparence et d'un processus simple. Elle a dit qu'ils travaillaient pour la justice, ce qui signifiait briser les structures qui maintiennent les inégalités, ce que les écoles d'examen ont fait. Par conséquent, elle pensait qu'ils devraient utiliser la loterie car elle atténue le jeu du système et la menace des stéréotypes à laquelle sont confrontés certains étudiants.

Mme Sullivan a demandé s'ils pouvaient obtenir un consensus autour des 20 à 80 % comme l'une des propositions pour la présentation du comité scolaire. Tous les membres ont accepté et elle a confirmé que ce serait l'une des idées à présenter à la réunion. Elle a ensuite déclaré que les trois propositions restantes impliquaient toutes une forme de loterie. Elle a dit qu'ils devaient parler de la proposition du pourcentage le plus élevé - encore à déterminer - d'élèves dans chaque groupe d'écoles par statut socio-économique.

Mme Skerritt a déclaré qu'elle ne comprenait pas la mise en œuvre d'un pourcentage supérieur de X et pensait qu'ils pourraient arriver à une diversité similaire de types d'écoles de quartier s'ils maintenaient leur rang et disposaient d'un certain nombre de sièges par groupes. Elle a également répondu au commentaire du Dr Tung et a déclaré qu'elle pensait qu'il était contre leur charge du groupe de travail de s'attaquer à l'existence des écoles organisant des examens telles qu'elles sont actuellement structurées. Elle a également déclaré qu'ils avaient démontré, grâce à la politique d'admission d'un an, qu'ils pouvaient avoir un corps étudiant plus diversifié grâce à leur travail.

Mme Sullivan a dit qu'elle appréciait de connaître la position philosophique des membres sur cette question, car cela l'a aidée à comprendre leur pensée et leurs propositions.

M. Contompasis a ajouté que le groupe de travail était chargé de s'assurer que le plus grand nombre d'élèves possible aient accès à l'école organisant des examens, et non de les démanteler.

Mme Sullivan a continué à parler de la recommandation de mécanisme des X meilleurs pour cent d'étudiants et a déclaré que les X meilleurs de leur bassin de candidats de leur école d'origine recevraient une invitation à une école organisant des examens. Afin de répondre aux préoccupations concernant les écoles plus petites ou les classes plus petites, il pourrait y avoir un regroupement d'écoles.

Mme Sullivan a demandé aux membres s'ils étaient à l'aise avec les coprésidents, y compris une loterie dans le cadre de leur présentation pour le comité scolaire. M. Contompasis, Mme Skerritt, M. Acevedo et Mme Aguirre se sont opposés, mais comme la majorité ne s'y est pas opposée, les coprésidents ont décidé d'inclure la loterie comme proposition.

Mme Sullivan a ensuite suggéré qu'il y avait deux façons d'inclure la loterie. L'un faisait partie du processus initial d'attribution des sièges, qui serait une attribution directe basée sur le groupe de qualification. La deuxième option était une loterie à l'intérieur des niveaux, des tracts ou d'un autre groupement.

M. Chernow a déclaré qu'il préférerait la loterie au sein d'une sorte de regroupement car cela

***lundi 14 juin 2021***

contribuer à la diversité du quartier. M. Acevedo était également d'accord avec la deuxième option.

Les membres ont discuté de la différence entre la loterie pour la sélection et la loterie pour l'attribution, et Mme Lum a déclaré qu'elle serait ouverte à une loterie pour l'attribution. Mme Skerritt a précisé qu'elle parlait de la loterie pour l'attribution et non pour la sélection.

Mme Sullivan a déclaré qu'ils présenteraient une loterie qualifiée avec des niveaux ou des groupements comme proposition pour la présentation du comité scolaire. Les membres sont d'accord.

Pour la troisième proposition, Mme Sullivan a parlé d'un pourcentage à déterminer ou d'une sorte de réserve pour le statut socioéconomique.

M. Acevedo a déclaré que s'ils pouvaient parvenir à une constitution constitutionnelle pour une sorte de mise de côté socio-économique neutre, il préférerait cela, car BPS avait une telle diversité d'écoles envoyant des étudiants.

Mme Sullivan a demandé à Michael Keating, le conseiller juridique, pour que son équipe examine si l'utilisation d'une réserve socio-économique serait légalement autorisée. M. Keating a répondu qu'ils examineraient la question.

Mme Lum a demandé si la mise de côté était associée à un classement de 80 % à 20 % ou s'ils considéraient que la mise de côté était de 20 % pour des considérations socioéconomiques, puis de 80 % d'un rang direct par niveau. Mme Skerritt a déclaré qu'il y avait différentes façons de procéder, comme classer l'ensemble du bassin de candidats et remplir d'abord les sièges économiques réservés, puis passer aux niveaux ou au modèle choisi.

M. Contompasis a suggéré qu'il serait plus facile de faire la sélection des niveaux par ordre de classement pour un certain pourcentage et que le deuxième pourcentage soit déterminé à chaque niveau par loterie.

Mme Sullivan a déclaré que ce qu'elle avait compris des membres était de présenter ce qui suit :  
Option 1: 20 % alloués dans toute la ville sur la base du classement direct et 80 % alloués par niveau de classement direct.

Option 2: 20 % attribués au rang droit dans toute la ville et 80 % attribués dans les niveaux par loterie

Option 3: Modèle hybride: 20 % attribués au rang direct dans toute la ville, 80 % se répartissant en niveaux, avec 70 % des sièges attribués au rang direct et 30 % attribués par loterie.

Mme Skerritt a ajouté que l'un des trois modèles pourrait être choisi pour effectuer un retrait à l'échelle de la ville.

Mme Sullivan a demandé aux membres s'ils étaient d'accord sur la présentation de ces idées. Les membres sont d'accord.

*lundi 14 juin 2021*

Mme Sullivan a résumé ce sur quoi les membres s'entendaient : les mécanismes d'attribution des sièges; moyenne pondérée cumulative (MPC); et y compris 10 points pour les élèves qui fréquentent une école de grande pauvreté.

Elle a dit qu'ils étaient encore ouverts à discuter de l'évaluation, du score absolu par rapport à la croissance, et aussi des facteurs supplémentaires comme la validation de l'éducateur, etc. Elle a demandé aux membres s'ils pouvaient parvenir à un consensus sur le fait de ne pas utiliser uniquement les notes comme critères et d'examiner d'autres facteurs de qualification. Dr Tung a dit qu'elle ne savait pas car elle ne connaissait pas les facteurs supplémentaires. Aucun des autres membres ne s'y est opposé.

Mme Sullivan a dit qu'ils devaient encore déterminer quels seraient les critères supplémentaires. Ces facteurs peuvent être l'évaluation, la validation de l'éducateur, le travail des étudiants sous forme de dissertation, un échantillon d'écriture, une vidéo, etc.

Elle a terminé en disant qu'après la réunion du comité scolaire le 16 juin, le groupe de travail poursuivrait le travail et aurait l'occasion d'entendre le public pour l'aider à parvenir à une recommandation finale pour examen par le comité.

## COMMENTAIRE GÉNÉRAL DU PUBLIC

- Suri Yang, résidente de West Roxbury, étudiante, a témoigné contre l'utilisation d'une croissance pour les critères d'admission.
- Tiffany Luo, résidente d'Allston, étudiante à l'École latine de Boston (BLS), a témoigné en faveur d'un changement à la politique d'admission.
- Shery Keleher, résidente de Charlestown, parent BPS, a témoigné contre les changements apportés aux admissions dans les écoles d'examen.
- Derun Li, résident de West Roxbury, a témoigné contre l'utilisation des niveaux et de la loterie dans les admissions.
- Steve Yang, résident de West Roxbury, parent, a témoigné contre l'utilisation de la croissance pour les critères d'admission.
- Eric Shi, parent de BPS, a témoigné contre l'utilisation de la loterie.
- Nora McManus Vincent, résidente de West Roxbury, parent de Bates Elementary School, a témoigné contre l'utilisation de tests standardisés.
- Weimin Zhao, résident de West Roxbury, parent du BLS, a témoigné contre l'utilisation d'une loterie.
- Shirley Chen Weng, résidente de Brighton, parent de Josiah Quincy Elementary School (JQES), a témoigné en faveur d'un examen et d'une moyenne cumulative pour les écoles organisant des examens.
- Jodie Cen, résidente de Charlestown, parent, a témoigné en faveur d'un examen.

## Commentaire final

Réunion à distance du groupe de travail sur les admissions dans les écoles organisant des examens  
Zoom

*lundi 14 juin 2021*

Les coprésidents ont remercié les membres et le public.

Ajournée

A 19 h 55, le comité a voté à l'unanimité, par appel nominal, l'ajournement de la réunion.

Attester:



Lena Parvex  
Adjointe administrative